

Sommaire

Les dernières analyses de la Seiva p. 1

Commission Environnement : p. 2

Commission Economie : p. 3

Actualité du centre : p. 2-3

Actualité de la Seiva : p. 4

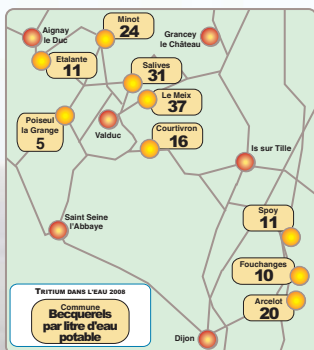
Les dernières analyses de la Seiva

Tritium dans l'eau potable : globalement en baisse

Commune	1997	2007	2008
Le Meix	69	37	37
Salives	76	31	31
Arcelot	60	23	20
Minot	44	23	24
Courtivron	53	20	16
Fouchanges	30	15	10
Spoey	33	12	11
Etalante	24	12	11
Poiseul la Grange	12	5	5

Résultats en becquerels de tritium par litre d'eau

Prélèvements d'eau : les résultats 2008



Les normes dans l'alimentation

Norme eau potable : **tritium inférieur à 7800 becquerels par litre d'eau.**

Il n'existe pas de norme par aliment, seul l'impact global de la radioactivité est regardé. Autour de Valduc, l'impact global du tritium a été évalué inférieur à la norme de 1 millisievert par an de radioactivité artificielle, et donc sans risque.



Prélèvement de carottes à Echolat, juin 2008
Carottes : 74 becquerels par kilo

En 2009

Analyse du tritium dans les **eaux potables**, dans **un aliment** et dans **l'air ambiant**

Edito



Les rejets radioactifs accidentels autour du site du Tricastin ont secoué toute la chaîne de communication vers la population, une crise médiatique entraînée par une communication tardive de l'exploitant, une estimation du danger par les autorités de l'Etat contestée, des discours alarmistes de certaines associations, une inquiétude des riverains...

Le débat sur la transparence autour du nucléaire a été relancé.

Il est actuellement du ressort des exploitants de publier à leur initiative des documents concernant les conséquences de leur activité sur l'environnement. Le suivi radioécologique de l'environnement n'est souvent discuté que sur la base des données de l'exploitant. L'autocontrôle en matière d'analyse nucléaire apparaissait suspect il y a dix ans, est-ce encore le cas aujourd'hui ?

Plus largement, il est question de débattre de la manière dont chacun est informé sur son cadre de vie.

Un rejet d'uranium dans l'environnement autour du centre de Valduc est-il possible ? La Seiva a bien entendu interrogé le CEA. C'est le moment de réaffirmer les missions de notre association : nous désirons aller plus loin ! Instauration d'une relation de confiance entre le grand public et les différents acteurs ! Etablir des conditions favorables aux échanges d'idées. Votre information par le biais de ce bulletin ou de notre site Internet www.seiva.fr est notre priorité.

La Seiva est dotée, grâce au Conseil Général de Côte d'Or et de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, d'un budget pour effectuer des analyses de manière indépendante du centre de Valduc. Vous verrez aussi dans ce numéro que les stagiaires universitaires de la Seiva orientent et contribuent également aux études nécessaires, en vue de connaître et de faire réduire la pollution, d'évaluer l'impact économique du centre en terme de tourisme et de la gestion de l'eau.

Les valeurs de la Seiva ne semblent cependant pas respectées sur l'ensemble du paysage nucléaire français, en particulier autour des installations nucléaires de bases secrètes (INBS) où le secret défense vient s'ajouter au secret nucléaire. Pour que le modèle de la Seiva serve plus largement à la communication autour des sites INBS, nous avons décidé de travailler au niveau national par le biais de l'ANCLI (www.ancli.fr) mais aussi au sein du Haut Comité Transparence sur le Nucléaire (HCTISN, www.hctisn.fr) mis en place récemment par l'Etat. Ce sera l'occasion de rediscuter des autorisations de rejets, des zones d'ombre entre le code de l'environnement et le code civil. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des réflexions conduites dans ces réunions et de vous représenter en faisant remonter vos attentes en qualité de riverains d'un site INBS.

Bonne lecture sous un soleil de Valduc, pour que l'air que nous respirons soit le plus transparent possible.

Commission Environnement du 8 octobre 2008 :

L'uranium à Valduc, un autre Tricastin possible ?

Suite aux incidents survenus au Tricastin en juillet 2008, la SEIVA a demandé au CEA de faire le point sur la présence d'uranium à Valduc, lors de la commission Environnement du 8 octobre 2008. Bilan : si l'uranium est bien une des matières radioactive utilisée sur le site, il est travaillé sous forme métallique, contrairement au site



du Tricastin, et ne subit pas de traitement chimique. Les effluents peuvent cependant être très faiblement contaminés et sont traités.

Sur tous les points de surveillance du site, les valeurs relevées sont inférieures à 15 microgrammes par litre d'eau, seuil fixé par l'Organisation Mondiale pour la Santé.

L'uranium est pyrophorique

il peut s'enflammer spontanément à l'air libre lorsqu'il est sous forme de poudre, c'est pourquoi il est usiné en boîte à gants sous atmosphère inerte.



Quelle nouvelle autorisation de rejets radioactifs ?

par Alain CAIGNOL, président de la commission Économie



Le centre de Valduc n'ayant pas informé la Seiva, c'est au hasard d'une lecture que j'ai appris qu'une nouvelle autorisation de rejets radioactifs gazeux était à l'étude. Rappelons que l'ancienne autorisation date de mai 1995 : 1850 térabecquerels de tritium (hydrogène radioactif, soit des milliers de milliards de becquerels) pour l'essentiel, ainsi que des rejets d'émetteurs alpha

et d'halogènes également radioactifs.

Alors que la crise écologique n'a jamais été aussi forte et avec elle les préoccupations environnementales et sanitaires, tous les acteurs de l'économie (industrie, agriculture, collectivités...) sont invités à améliorer de façon continue leur performance environnementale, personne ne comprendrait que la nouvelle autorisation de rejets

permette une augmentation des émissions d'éléments radioactifs dans la nature.

Depuis 1995 la France a signé la convention OSPAR, qui prévoit qu'en

2020 les rejets d'éléments radioactifs artificiels soient nuls et que les rejets d'éléments radioactifs naturels ne dépassent pas la concentration naturelle existante.

De plus la norme française – 1 millisievert par an pour le public – est 10 fois supérieure à celle de l'Espagne ou de la Finlande, et jusqu'à 50 fois celle du Royaume Uni et 20 fois celle du Japon.

Dans ces conditions, la nouvelle autorisation de rejets ne devrait-elle pas définir une limite bien inférieure aux rejets actuels ?



Quels produits chimiques sur le centre ?



Valduc a présenté ce point en commission Environnement du 8 octobre dernier. Sont présents actuellement sur le centre plus de 4000 références dans plus de 15000 contenants : tous les produits chimiques (Benzène, Fluorures, etc.), qu'ils soient classés dangereux ou pas, sont recensés dans une base de données. Les principaux axes d'amélioration actuels sont d'une part l'élimination des produits inemployés, anciens, périmés ou mal caractérisés, d'autre part la substitution des produits les plus dangereux - notamment Cancérigènes Mutagènes Reprotoxiques – par d'autres moins dangereux ; le toluène remplace le benzène, par exemple. Les quantités de déchets chimiques évacuées sont de l'ordre de 10 tonnes par an, essentiellement dirigées vers le centre de regroupement EDIB (Élimination des Déchets Industriels de Bourgogne) de Dijon.

Commission Economie du 4 février 2009 :

Atome et tourisme font-ils bon ménage ?

Un rapport de **Laura SAVOY**, étudiante en master 1 « Administration Economique et Sociale » (AES) de l'Université de Bourgogne, intitulé « L'impact de Valduc sur les infrastructures touristiques locales »

La présence d'un grand centre nucléaire a-t-elle un impact sur le tourisme local ? Laura SAVOY a analysé l'offre des 8 communes entourant Valduc : Salives, Léry, Moloy, Lamargelle, Frénois, Poiseul la Grange, Le Meix et Echalot. Avec une faible densité de population et une prédominance des massifs forestiers, ces communes se caractérisent par une offre touristique axée sur les sports de nature, la chasse par exemple. L'activité fluctue au gré des vacances et de la météo, avec des séjours courts. La présence de Valduc permet incontestablement d'augmenter la fréquentation des infrastructures d'accueil, gîtes, hôtels et restaurants, en particulier hors saison et pendant les grands chantiers, avec l'accueil des personnels en mission ponctuelle pour le CEA. Entre 2009 et 2016, le centre entreprend des travaux et fera appel à des centaines de personnes ; des pics de 400 travailleurs supplémentaires sont attendus sur le site...



La présence de Valduc dans la gestion locale de l'eau potable

Un rapport de **Rodolphe TOUPET** et **Sylvain CONTENT**, étudiants en master 1 AES de l'Université de Bourgogne, intitulé « Captage, distribution et assainissement pour le CEA de Valduc et les communes environnantes »

A son installation en 1957, le CEA fore un puits de captage pour ses besoins, sur la commune de Léry. L'eau est de bonne qualité et abondante, aussi le CEA la met-il à la disposition de Léry, puis plus récemment du hameau des Lochères sur la commune d'Echalot. Aujourd'hui, de nouvelles questions se posent : ce puits peut-il couvrir les besoins de davantage de communes ? La région rencontre des problèmes de pénurie, notamment dans le secteur de Grancey le Château, à 24 km de là. La question d'un rachat du puits du CEA par la communauté de communes de Grancey le Château est évoquée : si cela se réalise, il faudra porter une attention particulière aux problématiques d'environnement, de sécurité d'approvisionnement et de coût.



Puits de Léry

Chaufferie paille : bilan de 3 ans de fonctionnement

Inaugurée en 2006, cette chaufferie « paille » construite à quelques pas de Valduc – la plus importante en France, permet aujourd'hui d'assurer 80 % du chauffage du CEA. Le principe : valoriser les déchets agricoles – paille et bois non utilisés – en les brûlant. Charles SCHNEIDER, gestionnaire de la SARL Agro - Energie, située sur la commune d'Echalot, a présenté un bilan de presque 3 ans d'activité. Les résultats sont sans appel, le système est gagnant pour tous : les exploitations agricoles locales – d'où provient 100 % de la matière première utilisée - y trouvent un débouché pour leurs sous-produits naturels, auparavant peu valorisés. Côté finances, la SARL Agro -



Energie emploie 3 personnes à temps plein, et 1,5 salariés en dépendent indirectement, pour une masse salariale globale annuelle de 100000 euros nets de revenus. Les taxes – professionnelle, foncière... - représentent 20 à 25000 euros par an.

Enfin le bilan environnemental est plus que concluant : moins d'énergies fossiles utilisées (2460 tonnes de fuel économisées en 2008), moins de transports – la paille et le bois étant fournis localement - , moins de déchets, moins de gaz à effet de serre. En tout, le système permet d'éviter le rejet par Valduc de 8000 tonnes de CO2 et 96,4 tonnes de SO2 (dioxyde de soufre) par an.

Actualité du centre

Rejets et prélèvements d'eau par Valduc : une demande est en cours

Valduc travaille actuellement à l'élaboration d'un dossier de demande d'autorisation de rejets et de prélèvement d'eau (D A R P E) . Pourquoi cette demande ? Il s'agit de s'adapter aux nouvelles contraintes réglementaires induites par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire.

Si le CEA dispose depuis 1995 d'une autorisation de rejet dans l'atmosphère, il doit désormais présenter à son autorité de sûreté, le DSND, un dossier pour le renouvellement de son autorisation, comme tous les autres sites nucléaires secrets. Ce dernier abordera non seulement les effluents gazeux mais aussi liquides, ainsi que les quantités d'eau prélevées dans l'environnement. Précisons qu'actuellement, le CEA se fixe en sortie de sa station d'épuration de ne pas dépasser les normes bien plus strictes appliquées pour l'eau potable de nos robinets. La procédure prendra plusieurs années.



Chantiers : 198 millions d'euros investis d'ici 2016

Entre 2005 et 2016, Valduc investira 200 millions d'euro dans son patrimoine industriel : mise aux normes des installations actuelles et grands chantiers entraîneront jusqu'à 400 travailleurs supplémentaires sur le site. Deux installations seront totalement reconstruites : l'installation d'entreposage des déchets dits « alpha » sera mise en service en 2011 tandis que l'installation dédiée au recyclage du plutonium – représentant à elle seule 140 millions d'euro de dépenses - ouvrira ses portes en 2016.

10 incidents en 2008

Le CEA a présenté lors de l'assemblée générale annuelle de la Seiva le 3 décembre 2008, les 10 événements survenus au jour du 1er décembre, tous de niveau 0 sur l'échelle INES, ce qui correspond à un écart – événement sans conséquence mais méritant d'être pris en compte en terme de sûreté car ils représentent un « premier signal » d'une dégradation potentielle des conditions de sécurité. Ce sont principalement de petites contaminations ou pertes de confinement. Le nombre d'incidents est du même ordre que les années précédentes.

Actualité de la SEIVA

Analyses du tritium dans l'air :

bientôt de nouvelles données inédites grâce à un système autonome de prélèvement du tritium, en collaboration avec l'Université de Besançon

Si Valduc vérifie le tritium dans l'air de manière continue conformément à la réglementation, il ne dispose à l'extérieur du centre que d'installations fixes. La Seiva en collaboration avec l'Université de Besançon a développé un système de prélèvement mobile, ouvrant ainsi des perspectives d'analyses qui permettront de

répondre à des questions telles que : y a-t-il plus de tritium le jour que la nuit ? la semaine que le week end ? quand le centre travaille ou pas ? Mais également : quelles sont les teneurs en tritium plus ou moins loin du centre ? selon la météo ? Réponses attendues fin 2009.

Actualité du centre

SUITE

Exercice CRISATOMENAT 2008 : retour d'expérience

Le 13 novembre 2008 avait lieu à Valduc un accident fictif ; comme tous les 3 ans le CEA et la préfecture ont testé le bon fonctionnement du PPI – plan particulier d'intervention – qui serait déclenché en cas d'accident réel. Chaque exercice se focalise sur quelques points précis : il s'agissait de faire participer la population en 2005, tandis que 2008 a mis l'accent sur la pression médiatique et les capacités de mesures rapides de radio-activité dans l'environnement. De l'avis des participants, l'exercice s'est bien passé et des pistes d'amélioration ont été dégagées.



Rappel

L'accident est signalé aux riverains par une sirène. Premières consignes à appliquer : se confiner et écouter France Inter grandes ondes.



Commission d'Information

Le 20 janvier dernier s'est tenue en préfecture de Dijon la commission d'information du CSMV (centre spécial militaire de Valduc) et du CEA de Valduc sous la présidence de Pierre Regnault de la MOTHE, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet, durant laquelle l'activité 2008 des deux centres a été présentée. Rappelons qu'il existe un protocole signé en 2005, selon lequel la SEIVA peut mettre à disposition ses moyens scientifiques sur demande de la commission d'information.

France : perte des agréments des laboratoires d'analyse de la radioactivité dans l'environnement : Valduc concerné ?

La loi oblige les exploitants nucléaires à surveiller la contamination radioactive à proximité des installations. Tous les grands exploitants (EDF, AREVA, CEA, ANDRA) disposent de leurs propres laboratoires d'analyses, dont la conformité réglementaire est contrôlée par l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN). Le 16 décembre 2008, l'ASN suspendait les agréments des laboratoires de centrales nucléaires EDF, provoquant l'inquiétude autour de Valduc : les contrôles du CEA étaient-ils valides ? Oui. Seuls les installations d'EDF sont concernées et doivent désormais sous traiter leurs analyses d'autosurveillance.

Pour en savoir plus : www.asn.fr et www.irsn.org



Toute la Seiva se trouve sur : www.seiva.fr

7 nouveaux élus nous ont rejoint

De nouveaux membres ont rejoint la Seiva suite aux élections de 2008 :



Michaël FREQUELIN,
maire de Moloy



Marc HIERHOLZER,
maire de Lamargelle



Catherine LOUIS,
conseillère générale
du canton de
Saint Seine l'Abbaye



Alexandre MISSET,
maire d'Aignay le Duc



François REBSAMEN,
sénateur de Côte d'Or



Claude VENTICINQUE,
maire de Grancey le Château



Catherine BURILLE,
maire de Léry,
devient responsable
de la commission
Environnement et rejoint
le conseil d'administration.

Henri CONSTANT
a quitté la SEIVA lors de
l'assemblée générale 2008.

